

Faire preuve de courage

La révision du chapitre 30 (Radiologie) du TARMED est terminée. Elle aura duré trois ans, un vrai plaisir. A ce rythme, il nous faudra un peu moins de cent ans pour réviser l'ensemble du tarif. Je nous souhaite bonne chance! La nécessité d'une révision ne fait aucun doute. Pendant les quelque quatre ans qui nous séparent de son introduction, le tarif a clairement montré ses limites: il est inadéquat parce que les paramètres de calcul de la rémunération des prestations n'ont jamais été actualisés. Il est inadéquat, aussi, parce qu'il n'a jamais été adapté à l'évolution de la formation postgraduée (valeur intrinsèque). A qui incombe la responsabilité de cet important travail de mise à jour? Elle est partagée par tous les partenaires concernés: nous-mêmes (la FMH), santésuisse, la SUVA (CTM) et H+. Dans cette optique, nous nous sommes associés pour constituer la société TARMED Suisse, dont l'unique raison d'être est de corriger et d'actualiser la structure tarifaire. Une tâche qui nous coûte la bagatelle de dizaines et de dizaines de milliers de francs par année.

Mais ne voulons-nous donc pas avoir le courage de reconnaître que la racine du problème réside, ni plus ni moins, dans une structure tarifaire inadéquate et insuffisante, ainsi que dans la disparité des valeurs du point entre les cantons? N'est-il pas temps d'avoir le courage de tout remettre en discussion: la structure tarifaire, parce qu'elle n'a pas atteint l'objectif de revaloriser la médecine de premier recours? La valeur cantonale du point, parce

qu'elle représente un fractionnement toujours plus compliqué et incompréhensible, au niveau local, de prestations qui sont pourtant identiques dans tout le pays? Les médecins de premier recours ont raison de crier haut et fort que cela doit changer. Les représentants des associations cantonales ont eux aussi raison de protester. La convergence de la valeur du point dans le domaine de LAMal a toujours été et reste un problème. Pourquoi ne veut-on pas en parler? Il faut faire preuve de courage: voulons-nous un nouveau tarif? Un tarif à la prestation comme le système actuel, mais fondé sur un modèle moderne pour le calcul de la rémunération et sur une nomenclature beaucoup plus simple? Avons-nous l'intention de l'élaborer nous-mêmes ou préférons-nous attendre que les assureurs ou l'Etat nous l'imposent? Au lieu de murmurer à tout venant qu'on veut sortir de la FMH parce qu'elle ne défend pas les intérêts de ses membres et de se quereller à propos de l'opportunité de nommer un porte-parole de l'Assemblée des délégués, il serait beaucoup plus constructif de demander aux représentants de l'organisation faîtière du corps médical de procéder à une analyse de la situation et de formuler de nouvelles propositions pour l'avenir. Car nous ne sommes ni stupides ni trompeurs: même nos partenaires contractuels l'ont finalement compris. Mais peut-être manquons-nous de courage ...?!

*Dr Franco Muggli,
membre du Comité central de la FMH*